



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

AVIS PUBLIC

SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE À HUIS CLOS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE

Notez qu'à compter de jeudi le 20 janvier 2022, les séances du conseil d'administration de la Régie se dérouleront à huis clos par voie de visioconférence, et ce, jusqu'à nouvel ordre, afin de minimiser les risques de propagation de la COVID-19, tel que le permet la directive de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, et par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2022.

Une procédure spéciale a été instaurée à l'égard de la consultation des personnes intéressées concernant tout point à l'ordre du jour.

- Toute question relative à un point porté à l'ordre du jour doit être transmise à sgosselin@risivr.ca au plus tard la journée de la séance à 13 h.
- L'ordre du jour de la séance sera disponible sur le site Web de la Régie sous l'onglet « Conseil d'administration/Séances et procès-verbaux/Ordre du jour ». L'enregistrement de la séance et le procès-verbal seront également mis en ligne dans les meilleurs délais.

Belœil, le 10 janvier 2022

Sylvie Gosselin, MBA, CRHA, DMA
Secrétaire-trésorière